



**FOIRE AUX TARDONS
16 SEPTEMBRE 2017**

**JEAN-PAUL DAVID, MAIRE, ET LE CONSEIL MUNICIPAL DE GUILLAUMES,
BENOIT VIANT, PRÉSIDENT ET LES MEMBRES DU COMITÉ DES FÊTES GUILLAUMOIS**



**SERAIENT HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR
LE LUNDI 14 AOÛT À 18H00, SQUARE AFN
POUR L'APÉRITIF D'HONNEUR**

Fête patronale Notre Dame de l'Assomption

VENDREDI 11 AOÛT

- >12h00 : Ouverture de la fête - Salves d'artillerie et tour de Ville
- >19h30 : Repas Guillaumoises sur la place Vauban

SAMEDI 12 AOÛT

- >9h00 : Aubades à la population
- >10h00 à 16h00 : Caravane du Sport (CDOS 06)
- >14h30 : Concours de boules organisé par le restaurant « les Chaudrons »
- >16h00 : Messe à la chapelle Notre-Dame de la paix (Sainte Claire)
- >18h00 : 6^{ème} Corrida course pédestre
- >19h30 : soirée « Pan Bagnat » sur la place du Général de Gaulle
- >22h00 : Retraite aux flambeaux suivie du Feu d'Artifice
- >22h30 : Grand Bal Gratuit avec DJ «Pan Bagnat»

DIMANCHE 13 AOÛT

- >11h30 : Grand Barbecue de «l'An Pire» place Vauban
- >14h00 : 4^{ème} Pastanque Guillaumoise (boules carrées)
- >18h00 : Apéritif d'honneur au square AFN
- >22h30 : Grand bal gratuit avec Dj Flo

LUNDI 14 AOÛT

- >De 10h00 à 17h00 : Journée porte ouverte à la piscine avec jeux aquatiques - Entrée gratuite
- >14h30 : Concours de Boules en doublettes (100 euros + mises)
- >18h00 : Apéritif d'honneur au square AFN
- >22h30 : Grand bal gratuit avec l'orchestre «Impulsion»

MARDI 15 AOÛT

- >09h00 : Cérémonie au monument aux morts
- >09h30 : Procession et messe au sanctuaire Notre-Dame de Buyei en présence des Sapeurs de l'Empire, des cantinières et de la chorale de Beuil
- >16h00 : Bravade aux autorités avec les Sapeurs de l'Empire et les Bravadiers, suivie du Bal rétro des Sapeurs de l'Empire Place Vauban

Conservation du patrimoine

Les travaux de conservation et restauration de l'œuvre d'André de Castellane « Assomption de la Vierge » sont terminés.

Le tableau a retrouvé sa place au Sanctuaire Notre-Dame de Buyei.



MERCREDI 16 AOÛT

- Grande foire d'été
- >14h00 : Concours de Boules organisé par le « bar des Alpes » 200 euros + mises
- >16h00 : Concours de Boules organisé par le « bar des Alpes » 100 euros + mises

FÊTE DE LA ST ROCH À BOUCHANIÈRES

- >18 - 19 - 20 août 2017

IL Y A 10 ANS DÉJÀ !

AU SOMMAIRE DE VOTRE JOURNAL MUNICIPAL D'AOÛT 2017 :

- Electrification rurale du quartier Champ Long
- Restauration de l'église Saint Etienne



**Semestriel édité par
la mairie de Guillaumes 06470
tél: 04.93.05.50.13
dépôt légal 3^{ème} trimestre 2017**

Directeur de publication : Charles Durandy

Comité de rédaction et photos :

Dominique Brun, Thierry Ravel, Benoit Viant,
Charles Durandy, Gérard Pons, Cédric Nicolas,
François De Freitas, Quentin Albin,
Mazzarin Munch, Albin Liborio,
Stéphanie Larbouret, Jean-Pierre Champoussin,
Aurélien Audevard, Frédéric Martel
Maquette : Komin - Karine Bardin

EDITO

Dans la tribune d'août 2014, suite à la création de la nouvelle Communauté de Communes Alpes d'Azur (CCAA), dont les limites territoriales ont été imposées par l'Etat, j'écrivais : « son périmètre est un non sens géographique et économique, car au lieu de mutualiser les moyens, de nouvelles charges ont été créées ». Il s'avère avec le recul que j'avais malheureusement raison. Non seulement ce nouvel EPCI a été obligé d'augmenter dès 2014 les quatre taxes et en particulier la taxe d'habitation pour les communes de l'ancienne Communauté de Communes Cians-Var dans un but d'harmonisation des taux, mais une nouvelle augmentation a été rendue obligatoire en 2017, pour pouvoir équilibrer le budget de fonctionnement.

La compétence scolaire a accru très fortement les charges de personnel et est devenue un gouffre financier insupportable. Le coût annuel d'un élève pour la CCAA en 2016 varie selon les écoles de 1561 €uros à 4017 €uros. Par comparaison en 2013, pour l'école Simone de Beauvoir, le montant annuel s'était élevé à 982 €uros.

On peut aujourd'hui compter sur une aide forte du Conseil Départemental pour la seule intercommunalité rurale du département. Mais il s'agira toujours d'aide à l'investissement et non au fonctionnement et au regard des déclarations du Président de la République, on ne connaît pas à terme le devenir du Conseil Départemental et de ses compétences.

Depuis janvier 2017, le tourisme est devenu une compétence obligatoire de l'intercommunalité, sauf pour les stations classées (Valberg), qui n'est pas financé à ce jour.

En 2020, l'eau et l'assainissement seront transférés à la CCAA avec les conséquences financières que l'on peut imaginer. Toutes les dérogations actuelles seront supprimées en application de la loi sur l'eau.

A cette situation financière très difficile, il convient d'ajouter la baisse de la dotation intercommunalité passée de 379.000 €uros en 2014 à 83.000 €uros en 2017 et la baisse de 30 000 €uros du fonds national de

péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) cette année.

Dès la rentrée de septembre 2017, le retour à la semaine de 4 jours et la suppression des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) vont nous donner un léger sursis. Mais, ce ne sera que très temporaire et il faut se projeter sur l'avenir et réfléchir à des solutions pérennes.

La première c'est de rendre la compétence scolaire, (qui n'est pas dans le champ des compétences obligatoires des communautés de communes) aux communes.

Ensuite, il faudra se poser la question du périmètre de notre communauté de communes par rapport à un bassin de vie et sans doute essayer de rattacher tout ou parties de notre territoire à une grande intercommunalité (Métropole, Casa...) pour permettre à la richesse des territoires urbains de soutenir le haut pays, comme c'est le cas aujourd'hui pour la Vesubie, La Tinée, La Roya et la Bévéra.

Charles Durandy
Directeur de publication

INFOS

Résultats des élections à Guillaumes

Elections présidentielles 1^{er} tour : M. Nicolas DUPONT-AIGNAN : 20, Mme Marine LE PEN : 110, M. Emmanuel MACRON : 84, M. Benoît HAMON : 30, Mme Nathalie ARTHAUD : 3, M. Philippe POUTOU : 8, M. Jacques CHEMINADE : 0, M. Jean LASSALLE : 13, M. Jean-Luc MÉLENCHON : 90, M. François ASSELINEAU : 6, M. François FILLON : 100. (Inscrits : 603, exprimés 464, blancs et nuls 15) **2^{ème} tour :** M. Emmanuel MACRON : 244, Mme Marine LE PEN : 179, (Inscrits : 603, exprimés 423, blancs et nuls : 49)

Elections législatives 1^{er} tour : M. Jérôme COCHET : 47, M. Axel THOMAS : 3, Mme Sonia NAFFATI : 34, M Stéphane CASSARINI : 0, M. Pierre VALET : 3, M. Loïc DOMBREVAL : 110, M. Jean-Louis FIORI : 12, Mme Brigitte REYNARD : 15, Mme Anne SATTONET : 101, Mme Eliette TROUCHE : 7, M Alain BOUILLEAUX : 5, (Inscrits : 598, exprimés : 337, blancs et nuls 10) **2^{ème} tour :** M. Jérôme COCHET : 86, M. Loïc DOMBREVAL : 205, (Inscrits : 598, exprimés : 291, blancs et nuls 31)

Accueil Volontaires Services Civiques

Jean-Paul DAVID, maire de Guillaumes, a signé la convention avec l'association Uniscité, permettant à la commune de Guillaumes de bénéficier de deux volontaires « services civiques ». Ainsi, la commune est heureuse d'accueillir comme ambassadeurs du patrimoine et de la vie culturelle de Guillaumes Quentin ALBIN et Mazzarin MUNCH. Ils travailleront, en lien avec les agents municipaux, à l'information touristique du village, l'accueil des visiteurs au sein de l'office du tourisme et à l'organisation des manifestations communales et des associations locales.



Téléthon 2016 organisé par l'AASLG

1935 euros ont été récoltés lors des différentes animations proposées (course de relais, concours de belote, baptême de voiture de rallye, repas et loto.

Un grand merci à tous les particuliers et commerçants de nos villages qui ont permis d'acheter les lots.

Nous remercions tous les commerçants et toutes les personnes qui ont contribué à la décoration de leurs vitrines pour les fêtes de Noël ainsi que toutes les initiatives pour embellir et fleurir notre village.

Bravo et félicitations :

Le Major Vincent JEULIN, commandant la communauté de brigades de gendarmerie de Guillaumes-Valberg s'est vu remettre la médaille militaire par le lieutenant - colonel Pégliou.



François DE FREITAS :
Doublé aux championnats de France de taekwondo pour la quatrième année consécutive.

Il réussit son passage de grade de 6^{ème} dan et participera en août aux Jeux Mondiaux de la police à Los Angeles.



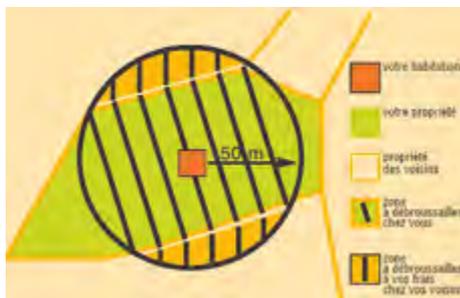
Prévenir l'incendie :

Débroussaillage et brûlage des végétaux

Un arrêté préfectoral du 10 juin 2014 interdit le brûlage des déchets verts produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités. Seuls les déchets provenant du débroussaillage obligatoire peuvent être brûlés de 10h00 à 15h30, hors période rouge (juillet, août, septembre) avec réserve d'eau, des vents inférieurs à 20 km/h et hors période de pollution de l'air. L'incinération des végétaux sur pied, hors brûlage dirigé, est autorisée dans le cadre de travaux forestiers ou de débroussaillage obligatoire, hors période rouge et en période orange (février, mars) soumise à déclaration préalable (même restriction que précédemment) feux de cuisson interdits en période rouge, sauf

dans les installations fixes constituant une dépendance de l'habitation. Cet arrêté est consultable en mairie ou sur le site de la préfecture.

<http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Emploi-du-feu-brulage>



Office nationale des forêts :

Monsieur Raffi a quitté ses fonctions sur la commune pour un nouveau poste dans le Var. Il est remplacé par monsieur Gérald Andrieu.

Changement de direction

Bienvenue à Lucille Modeste qui a pris ses fonctions de directrice de la maison de retraite

et à Lysiane Boussard qui reprend la pharmacie du village.



Agenda 21 local

Dans l'esprit du sommet de la terre à Rio de 1992, la commune de Guillaumes a souhaité s'inscrire pleinement dans une démarche de développement durable, en établissant sa charte Agenda 21 sous forme de fiches actions. Le « Développement durable » va au-delà du seul mot « écologie ». En fait, il poursuit cinq finalités essentielles détaillées dans nos fiches actions :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources,
- Épanouissement de tous les êtres humains,
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Notre Agenda 21 n'est pas qu'un programme. C'est une véritable ambition pour notre commune, pour aujourd'hui et pour demain. Il a vocation à nous rassembler, bien au-delà de nos sensibilités, dans notre aspiration partagée à vivre et à faire vivre une commune attractive où il fait bon vivre. Il n'est pas un aboutissement, c'est un début. Il tient à tous d'être au cœur de ce projet et chacun peut en être l'ambassadeur. Tout au long de sa mise en œuvre et de son évaluation, le conseil municipal compte sur vous pour le faire vivre et lui donner tout son sens.

Cette charte a reçu le label une hirondelle « Notre Village Terre d'Avenir » le 17 Mai 2017. <http://www.guillaumes.fr/agenda-21-local/>

L'EPI : Départ de Sarah Daleau

Le maire de Guillaumes, Jean-Paul David, a tenu, en présence d'adjoints, de conseillers municipaux, de plusieurs responsables associatifs, des membres du conseil d'administration du CCAS et des agents du centre social rural l'Epi et de la commune à remercier et à saluer le travail de Sarah Daleau, directrice du centre social rural de Guillaumes depuis trois années. Sarah Daleau a quitté la commune et ses fonctions pour rejoindre les Pyrénées. Nous la remercions pour son travail au service de la population de la haute vallée du Var. Son remplacement est assuré par Noémi OLIVI.



ANIMATIONS



21 janvier 2017 - Vœux du conseil municipal

Comme de tradition, Jean-Paul David, entouré de son conseil municipal a présenté ses vœux à la population en présence de Charles Ange Ginesy, député, président de la Communauté de Communes Alpes D'Azur et premier vice-président du Conseil Départemental. Il est revenu sur les réalisations de 2016 dont notamment la création de la station d'épuration, la réfection de l'éclairage public, la toiture de l'école, les travaux de voirie et a également évoqué les projets à venir comme la rénovation de la salle multimédia, la centrale hydro électrique du Grillatier, la rénovation de la toiture de l'église de Bouchanières, des travaux de sécurisation des entrées nord et sud du village, de l'agenda 21 et du plan local d'urbanisme.

Inauguration de la salle du conseil municipal et exposition sur la Résistance

Dans le cadre de la commémoration du 08 mai 1945, le Maire de Guillaumes, Jean-Paul DAVID a inauguré la salle du conseil municipal de la mairie, rénovée et réaménagée.

Les visiteurs pourront y voir une exposition de peintures modernes ainsi que les symboles de la république et de l'histoire de Guillaumes. Dans les couloirs de la mairie menant à la salle du conseil, une exposition sur la résistance est aussi visible.

Cette inauguration a été honorée par la présence du député Charles Ange Ginesy ainsi que de nombreux élus locaux du territoire.



Guillaumes, le pays du vélo

La commune voit encore cette année l'organisation et le passage de plusieurs courses de vélo dont la Guillaumoise, le Tour des vallées côte d'Azur FSGT, le Trophée Alpes Azur juniors Veolia, la cyclo sportive de la haute route des Alpes (de Nice à Pra loup), la Mercantour et le Tour des Grandes Alpes. Départs, arrivées, étapes de ravitaillement, Guillaumes est au cœur des courses cyclistes dans la haute-vallée du Var.

Rencontre de Chorales

Cette année encore, pour le plus grand plaisir des amateurs, une rencontre de chorales a été organisée le samedi 13 mai par l'association culturelle de Guillaumes en l'Eglise Saint Etienne avec les chœurs Cant'Annot, l'Olivula et la chorale de l'Amitié.



Commémorations :

08 mai



Appel du 18 Juin



Fête nationale



ANIMATIONS

Transhumance organisée conjointement par le Conservatoire des Traditions Culinaires et les services municipaux



Fête des templiers



Ball trap

Le comité des fêtes Guillaumoises a organisé le 10 juin son premier ball-trap. Plus de 40 participants ont répondu présents pour cette première édition.



Les trois jours du sport

Tournoi de football, concours de boules et parcours du jeune sapeur pompier ont animé ces journées.



ECOLE SIMONE DE BEAUVOIR



Conseil municipal des enfants

Le 04 mai dans la salle du conseil et en présence de Cathy Fournier, 2^{ème} adjointe, Dominique Brun et Gérard Pons, conseillers municipaux, s'est déroulé le conseil municipal des enfants avec la classe des grands et leur enseignante Emmy Libois.

Les enfants ont pu avoir des échanges respectueux, des discussions sur leurs problèmes et proposer des projets pour la classe. Un bel apprentissage de la citoyenneté.

L'EAEG, l'association des parents d'élèves de l'école de Guillaumes

« Ensemble Autour de l'école de Guillaumes » a été créée il y a 2 ans, afin de donner un cadre légal aux actions menées en faveur de l'école (organisation de la Kermesse de fin d'année, marché de Noël et autres ventes de gâteaux,) dont les profits bénéficient en totalité à l'école pour financer les activités culturelles et sportives, les projets éducatifs, les voyages et sorties scolaires. Elle s'investit également pour les travaux permettant d'offrir aux enfants un cadre ludique, sécuritaire et confortable pendant leur scolarité. L'assemblée générale se déroule chaque année, au mois de septembre, après la rentrée scolaire et tout le monde peut y participer et prétendre à un poste au sein du bureau.

Contact : eaeg06470@orange.fr

Aménagement de la cour de l'école par les parents d'élèves

Merci aux entreprises Val toitures et Gilli Espaces Verts pour leurs aides.



Plantation CCAS / Epi du 28 avril et du 07 juin

Cette année, les enfants de l'épi ont participé à des actions de fleurissement du village en collaboration avec le CCAS. Deux après-midi ont été consacrées à cette activité qui permet de sensibiliser les plus jeunes à leur environnement et à le respecter.



TRAVAUX

Poursuite de l'aménagement du Jardin d'enfants

L'ancien caravanning a été relié au jardin d'enfants. Les clôtures ont été posées. La surface a été engazonnée et des bancs, des tables de pique-nique et un nouveau jeu agrémentent cet espace. Les travaux ont été effectués par l'entreprise JG ESPACE VERT pour un montant de 21 135 € H.T. Ces travaux ont pu être réalisés grâce aux subventions de l'Etat via la dotation d'équipement des territoires ruraux et du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes. Des travaux complémentaires seront exécutés en 2018.



Route de villetale

Les travaux de sécurisation de la route de Villetale proposés en commission des travaux ont été réalisés. Ils ont été effectués par l'entreprise PONS pour un montant de 11 200 € H.T.



Entretien de la voirie communale dans le cadre de la dotation cantonale d'aménagement 2017

Les travaux de Voirie communale devraient se dérouler en septembre prochain. Ils concerneront la finalisation du remplacement de l'enrobé de la route des Anseignes au hameau de Bouchanières, la réfection d'une partie des enrobés de la rue Saint Segal et la création d'un parking avant le Hameau de Villeplane. Le coût du projet est de 62 997 € T.T.C. Subvention du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.



Voiries Entrées du village

Les travaux visant à sécuriser l'accès Sud du village sont en cours de réalisation. Portés par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes en lien avec la commune, ils visent à permettre un accès piéton de la chapelle Sainte Claire jusqu'au pont de l'Europe. Les revêtements sont donc remplacés et un trottoir bordant la route sécurisera le passage des piétons vers le quartier des Plans. Dans un second temps, une tranche visant à sécuriser l'accès Nord du village sera mise en œuvre. Une expérimentation provisoire est en cours avec un rétrécissement de la voie et un espace piéton devant la salle des gîtes du Mercantour.

Sécurité Routière

La Mairie a souhaité s'inscrire dans la campagne de prévention contre la vitesse. Celle-ci se matérialise par l'implantation de panneaux dont les légendes et les dessins sont accrocheurs et humoristiques. Ils ont été installés et sont visibles à l'approche du hameau de la Ribière. D'un coût de 823 €, ce projet a été subventionné à hauteur de 50 % par la préfecture des Alpes-Maritimes.



Travaux SDA Bouchanières

La SDA Cians Var a sécurisé la route de Bouchanières (RD75) entre le Sueil et La Colle en installant des glissières de sécurité.



TRAVAUX

Travaux GRILLATIER et DIGUE DES PLANS

Les travaux de la centrale hydro-électrique du Grillatier, mis en œuvre par la société Quadran progressent. Le développement d'une énergie durable et renouvelable à terme assurera à la commune de nouvelles ressources financières.



Parallèlement aux travaux de la centrale, le confortement de la digue des Plans, depuis le pont des Roberts jusqu'à la chapelle Sainte Claire a démarré. Ces travaux sont imposés par le plan de prévention des risques et inondations pour sécuriser l'accès au village le long de la route départementale. Ils sont financés et réalisés par le Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau.



Travaux Régie piscine de Guillaumes

Les services municipaux de la commune ont effectué en régie des travaux d'entretien de la piscine municipale.

Travaux rue du Viguier

L'aménagement de la rue du Viguier est totalement terminé. Outre les marches en pierre de luzerne et la création d'un réseau d'eau pluviale, il a été réalisé autour de la croix une plateforme d'environ 20 m² faisant office de scène pour la tenue de conférences, débats ou animations musicales, les spectateurs étant assis entre l'église et la maison Cheveau.

La seconde partie de ces travaux concernera la place Vauban et la porte de France. Une réflexion est en cours pour la reconstruction de l'ancien puits ou de l'ancienne fontaine.



Toiture de l'église de Bouchanières

La rénovation de la toiture de l'église de Bouchanières a été réalisée par l'entreprise VAL TOITURES en bacs acier avec une couverture en bardeaux de mélèzes.

Le coût de cette opération est de 43 716 € HT et a été subventionné par le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, le Conseil départemental des Alpes-Maritimes et la réserve parlementaire de la Sénatrice Dominique Estrosi-Sassone.



Ainsi, ont été réalisés le changement d'une pompe, du sable des filtres, la reprise des dallages avec la création de marches et

de rembarde de sécurité entre les deux bassins, les peintures des vestiaires et des extérieurs ainsi que la reprise de carrelage à l'entrée.

VIE SOCIALE

ACTIONS POUR L'ENFANCE

SKI EXTRA SCOLAIRE

48 € par enfant du primaire habitant sur la commune

GOÛTER DE NOËL ET CADEAUX

MUSIQUE CONSERVATOIRE

460 € par enfant guillaumoïse du primaire

PISCINE

ENTRÉES GRATUITES aux enfants du primaire qui habitent sur la commune

Participations financières du CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES de GUILLAUMES

«PETITS LIVRETS» LE JEUNE CITOYEN

Le mot du CCAS

SAINTE AGATHE

ACCUEIL DES NOUVEAUX NÉS ET DE LEURS MAMANS

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

SUBVENTION

COOPÉRATIVE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE SIMONE DE BEAUVOIR 1000 €

L'ensemble de ces participations s'élève à 5900 €

L'Epi

AGENDA : Un rendez-vous important de la rentrée à l'épi : en collaboration avec la Mutualité Française, des ateliers approfondis « mémoire » et « équilibre » seront proposés par des professionnels de santé. Une rentrée dynamique donc avec 16 séances pour l'atelier mémoire et 12 séances pour l'atelier équilibre ! Contact et renseignements à l'accueil de l'épi.

SUCCES : Le jour de la foire de printemps, le théâtre de marionnettes « Qui a peur du loup ? » donné à la salle multimédia par la compagnie Rêve Lune, à l'invitation de l'épi, a connu un franc succès. Initiative à renouveler.

LE PARCOURS DU COEUR avec la mairie, vendredi 5 mai à 15h30 : un flash-mob, de petits jeux sportifs et une course au stade se sont déroulés en compagnie des enfants de l'école de Guillaumes pendant l'heure des NAP.

PARC NATIONAL DU MERCANTOUR



Valberg - Barzès :

the « Place to be » des tétras-lyre

Une belle matinée du mois de mai sous un ciel encore étoilé, il est 5 heures du matin... L'équipe du Parc national du Mercantour organise une opération inédite de dénombrement des tétras-lyre sur le domaine skiable de Valberg et ses environs en collaboration avec le pôle « environnement » de la Communauté de Communes. Une douzaine de personnes sont réunies en cette heure matinale pour une dernière mise au point.



L'aube pointe, il est temps de rejoindre les postes d'observation répartis aux 4 coins de la station et du vallon de Barzès.

Le jour est à peine levé que déjà les roucoulements caractéristiques de l'espèce permettent de localiser les premiers oiseaux. Les secteurs de la Dreccia, Pra Brûlé et de la Colombière résonnent ainsi des chants nuptiaux des mâles. Au final, ce ne seront pas moins de 16 mâles chanteurs qui seront comptabilisés.

Ce chiffre relativement important pour un comptage de ce type organisé au sein d'un domaine skiable est une satisfaction puisqu'il légitime pleinement l'ensemble des actions menées en faveur du tétras-lyre par la station de Valberg en partenariat avec le Parc national du Mercantour.

En effet, depuis 2011, la SERM a été volontaire pour la mise en place de flotteurs colorés limitant le risque de collision sur les téléskis dangereux pour l'espèce. Ce ne sont pas moins de 4 remontées mécaniques qui ont ainsi été équipées : Pra Brûlé, Raton, Cinivières et la Combe.

La protection du tétras-lyre est encore montée en puissance cet hiver avec la délimitation d'une zone de quiétude en périphérie du domaine skiable permettant à cette espèce, très sensible au dérangement hivernal, de passer l'hiver dans des conditions satisfaisantes de tranquillité.

Le dénombrement effectué ce printemps doit servir de référence. Les prochains comptages prévus dans les années à venir permettront de mettre en évidence la pertinence des actions engagées avec, on l'espère, le maintien voire l'augmentation des effectifs.

Consciente de l'avancée sur cet enjeu, la station de Valberg se réjouit d'être un territoire précurseur en matière de préservation de l'environnement et au vu de la réussite de cette saison et de l'adhésion rencontrée, elle souhaite vivement

pérenniser cette opération.

Pour davantage d'informations, nous vous invitons à visionner la vidéo « Chroniques du Mercantour » présentant les actions de protection engagées par le Parc national en faveur du tétras-lyre dans la haute vallée du Var et notamment sur Valberg et Estenc : <http://www.mercantour.eu/index.php/actualites/actualites-recentes/1379-les-chroniques-du-mercantour-saison-2-episode-7-operation-tetras-quiet>



RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES GORGES DE DALUIS



Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis, le temps s'arrête, la nature s'exprime.

Les Réserves Naturelles accueillent une grande diversité d'espèces animales et végétales. En France, ce sont 310 Réserves Naturelles qui protègent 28 680 km² de nature. 207 organismes gèrent ces Réserves naturelles avec des statuts différents : collectivités, établissements publics, association ou encore société. Dans les Gorges de Daluis, ce sont 2 co-gestionnaires qui gèrent la Réserve Naturelle : la Communauté de communes Alpes d'Azur et la LPO-PACA. Connue pour sa grande connaissance des oiseaux, l'association revient sur son travail mené sur le site.

Connaître les oiseaux : pour mieux les faire connaître et les protéger

Un suivi des oiseaux chanteurs a été mis en place sur la Réserve Naturelle Régionale des Gorges de Daluis depuis 2015. Au total, 20 points d'écoute de 5 minutes sont localisés sur l'ensemble du site et deux passages sont réalisés chaque année. Il faut 2 matinées pour effectuer tous les points entre 6h et 10h. 2017 est donc la troisième année de suivi. Les prospections ont été réalisées les 27 et 28 avril pour le premier



Pic Épeichette

passage, puis les 30 et 31 mai pour le second passage.

En 2017, 44 espèces ont été entendues ou observées sur la Réserve Naturelle. Parmi celles-ci, le Pic épeichette

est une espèce bien moins commune que d'autres picidés en France. Il y a également le Pouillot siffleur, un oiseau peu fréquent en Provence. Ces deux espèces sont nouvelles pour le territoire et s'ajoutent au compteur des 82 espèces déjà



Fauvette Pitchou

connues sur ce territoire. On peut citer aussi la Fauvette pitchou, dont les populations nationales connaissent un fort déclin. Son chant doux et agréable, parfois pétillant se fait entendre depuis le som-

met des buissons côté point sublime. Bravo à Cécile Lemarchand notre naturaliste pour sa grande connaissance du site, sa passion et son enthousiasme !

Découvrez les libellules

Cet été, après le succès de la conférence sur les méthodes de connaissance de la faune sauvage, en partenariat avec l'association culturelle de Guillaumes, nous vous proposons une nouvelle conférence cette fois sur les libellules. Renseignez-vous sur la date prévue auprès de l'Office de Tourisme.

Vous pouvez également vous tenir informé de l'actualité du site sur le facebook de la Communauté de communes Alpes d'Azur, sur le site Internet : <http://gorgesdedaluis.fr/> et vous inscrire à la newsletter de la Réserve : la Pélite !



Pouillot Siffleur

Coucou Gris

